



## STATISTIQUES ET INDICATEURS

# L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI MESURÉ EN DÉCEMBRE 2021



Au cours des 6 mois suivant leur inscription en juin 2021, 46% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus. Le taux d'accès à l'emploi durable, dans les six mois suivant l'inscription est de 32%. Vingt-quatre mois après leur inscription en décembre 2019, 70% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus et 65% à un emploi durable.

### SIX MOIS APRÈS LEUR INSCRIPTION EN JUIN 2021, 46% DES DEMANDEURS D'EMPLOI ONT RETROUVÉ UN EMPLOI D'UN MOIS OU PLUS

En juin 2021, on compte 345 600 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi (non présents le mois précédent). Durant les six mois qui ont suivi cette inscription, 46% ont pu exercer un emploi d'un mois ou plus et 32% un emploi durable de six mois ou plus [cf. [tableau 1](#)]. De même sur les 331 800 demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020, 59% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 48% à un emploi durable, douze mois après leur inscription. En juin 2020, parmi les 336 000 demandeurs d'emploi inscrits, dix-huit mois après l'inscription, 66% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 60% à un emploi durable. Enfin, sur les 343 000 demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019, 70% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 65% à un emploi durable.

En décembre 2021, dans 41% des cas, les demandeurs d'emploi sont en emploi six mois après leur inscription dont 63% occupent un emploi durable. La moitié est en emploi douze mois après l'inscription dont 70% en emploi durable. 59% des demandeurs d'emploi sont en emploi dix-huit mois après l'inscription dont 76% en emploi durable. La part des personnes en emploi vingt-quatre mois après l'inscription est de six personnes sur dix dont les trois quarts exercent un emploi durable.

**TABLEAU 1**  
**TAUX D'ACCÈS ET DE RETOUR À L'EMPLOI 6, 12, 18 ET 24 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION**

	Taux d'accès à un emploi de 1 mois ou plus (données administratives)	Taux d'accès à l'emploi durable de 6 mois ou plus (données enquête)	Part des personnes en emploi 6, 12 ou 18 mois après l'inscription (données enquête)	Part d'emploi durable parmi les personnes en emploi 6, 12, 18 ou 24 mois après l'inscription (données enquête)
Inscrits en juin 2021 (observation à 6 mois)	46%	32%	41%	63%
Inscrits en décembre 2020 (observation à 12 mois)	59%	48%	51%	70%
Inscrits en juin 2020 (observation à 18 mois)	66%	60%	59%	76%
Inscrits en décembre 2019 (observation à 24 mois)	70%	65%	60%	76%

Sources : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Pour l'accès à l'emploi durable et les retours à l'emploi : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en décembre 2019, juin 2020, décembre 2020 et juin 2021 non présents le mois précédant l'inscription.

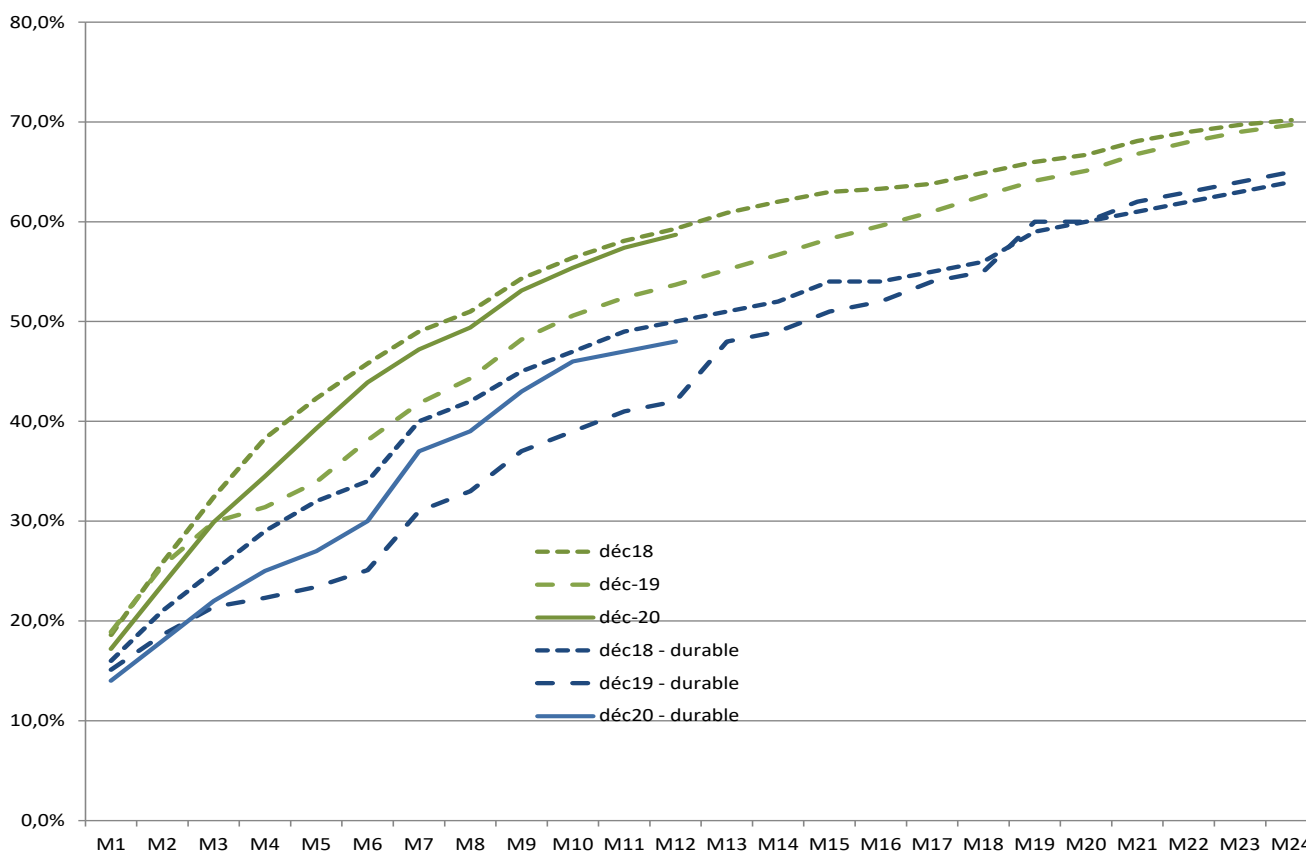
# LES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI RETROUVENT LES NIVEAUX D'AVANT CRISE

Le taux d'accès à l'emploi augmente au fur et à mesure des mois, mais le rythme d'augmentation mensuelle décline fortement à mesure que la date d'inscription s'éloigne. Pour les inscrits de décembre 2019, non présents le mois précédent, le taux atteint 70% au bout de 24 mois, mais il était déjà de 38% six mois après l'inscription [cf. graphique 1]. Le rythme d'augmentation mensuel moyen passe de 6 points les six premiers mois à 2,6 points entre les septième et douzième mois, puis 1,3 point entre le treizième et le vingt-quatrième mois.

Les taux d'accès à l'emploi observés pour les inscrits depuis décembre 2020 sont à un niveau similaire à ceux observés pour les inscrits dont l'accès à l'emploi n'était pas affecté par les confinements. Ainsi, douze mois après l'inscription, 59% des inscrits de décembre 2020 ont accédé à un emploi, un niveau très proche de celui observé pour la cohorte des inscrits de décembre 2018, et supérieur au taux observé pour la cohorte des inscrits en décembre 2019 (54%) ; cette cohorte a accusé un ralentissement de l'accès à l'emploi lors du premier confinement qui n'a pas été rattrapé ensuite.

Pour les inscrits de juin 2021 et septembre 2021, les taux respectifs d'accès à l'emploi, six mois et trois mois après l'inscription, sont supérieurs à ceux observés avant la crise sanitaire [cf. graphique 2]. Le taux observé pour les inscrits de juin 2021 est de 46%, supérieur de 2 points à celui observé pour les inscrits de juin 2019. Celui des inscrits de septembre 2021 atteint 36% trois mois après l'inscription : il s'agit du plus haut taux observé à cet horizon pour l'ensemble des cohortes d'inscrits depuis septembre 2018.

**GRAPHIQUE 1**  
**EVOLUTION DES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI SUR DES COHORTES D'INSCRITS EN DÉCEMBRE**



Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA) et enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi.

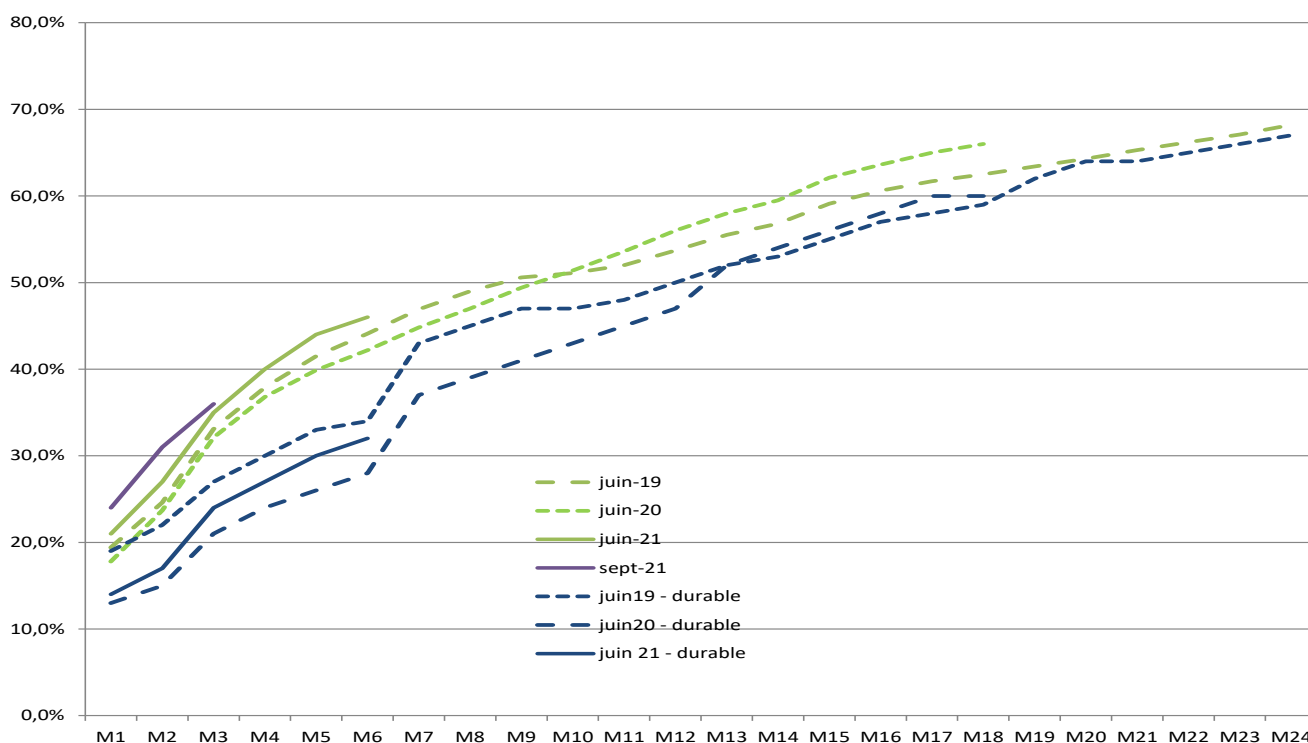
Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020, décembre 2019 et décembre 2018 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Note de lecture : En décembre 2021, 59% des inscrits de décembre 2020 ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 48% à un emploi durable.

Concernant les taux d'accès à l'emploi durable, les cohortes d'entrants au chômage en décembre 2019 et juin 2020 ont été affectées par les confinements avec un ralentissement important à la suite du premier confinement de mars à mai 2020 et un second ralentissement moins marqué à l'issue du deuxième confinement d'octobre à décembre 2020. Pour les inscrits de décembre 2020 et juin 2021, les taux respectifs d'accès à l'emploi durable, douze mois et six mois après l'inscription, sont supérieurs à ceux observés avant la crise sanitaire. Le taux observé pour les inscrits de juin 2021 est de 32%, contre 25% des inscrits de décembre 2019 soit une augmentation de 7 points.

## GRAPHIQUE 2

### EVOLUTION DES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI SUR DES COHORTES D'INSCRITS EN JUIN OU SEPTEMBRE



Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA) et enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2021, en juin 2021, juin 2020, et juin 2019 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Note de lecture : En décembre 2021, 32% des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2021 ont eu accès à un emploi durable.

## LES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉCLINENT EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU NIVEAU D'ÉTUDE

L'accès à l'emploi décline avec l'âge des individus [cf. tableau 2].

En effet, cette tendance se vérifie pour l'ensemble des cohortes et les écarts se creusent à mesure que la période d'observation se rallonge. Ainsi on observe jusqu'à 34 points d'écart entre l'accès à l'emploi des plus jeunes et celui des plus âgés vingt-quatre mois après leur inscription. A noter que pour les individus les plus récemment inscrits (cohorte des entrants de juin 2021), les taux d'accès à l'emploi durable restent relativement proches jusqu'à 55 ans pour ensuite baisser légèrement et atteindre 3,2 points d'écart entre les plus jeunes entrants et les plus âgés.

**TABLEAU 2**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, DÉCLINAISON PAR COHORTE ET PAR PUBLIC**

	Inscrits de décembre 2019: Taux d'accès 24 mois après l'inscription		Inscrits de juin 2020: Taux d'accès 18 mois après l'inscription		Inscrits de décembre 2020: Taux d'accès 12 mois après l'inscription		Inscrits de juin 2021 : Taux d'accès 6 mois après l'inscription	
	Emploi d'1 mois ou plus	emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	emploi durable de 6 mois ou plus
<b>Total</b>	69,7%	64,9%	66,0%	60,3%	58,8%	48,2%	46,1%	31,6%
<b>Classe d'âge</b>								
Moins de 25 ans	76,9%	72,4%	72,9%	65,9%	66,1%	53,7%	52,6%	30,7%
De 25 à 34 ans	72,8%	68,9%	67,7%	62,5%	60,9%	50,0%	47,0%	33,7%
De 35 à 49 ans	67,9%	65,2%	63,1%	59,3%	56,1%	47,5%	44,1%	30,8%
De 50 à 54 ans	62,5%	51,0%	58,7%	56,0%	54,0%	46,2%	42,0%	32,7%
55 ans et plus	43,0%	38,4%	41,5%	40,9%	36,7%	33,6%	28,6%	27,5%
<b>Niveau de formation</b>								
Bac+5 ou plus	76,5%	76,4%	72,7%	72,6%	66,6%	63,8%	50,1%	45,6%
Bac+3 et Bac+4	74,6%	74,4%	71,2%	70,4%	62,5%	58,1%	50,7%	36,6%
Bac+2	76,4%	72,7%	73,3%	64,9%	65,4%	55,9%	52,3%	36,4%
Bac	73,9%	62,4%	69,7%	56,4%	62,5%	46,4%	49,7%	31,0%
CAP,BEP, Bac pro	68,2%	64,8%	63,3%	60,0%	56,7%	46,6%	44,3%	30,4%
Niveau collège	59,0%	50,8%	55,8%	49,3%	48,9%	37,3%	36,8%	24,3%
Niveau primaire	54,3%	47,4%	50,6%	40,4%	45,0%	36,7%	34,5%	22,3%
<b>Sexe</b>								
Hommes	71,8%	67,7%	67,0%	61,7%	61,2%	50,0%	47,1%	31,3%
Femmes	67,3%	61,9%	64,9%	59,0%	56,0%	46,7%	45,2%	31,9%
<b>Motif d'inscription</b>								
Licenciement	65,6%	62,4%	62,3%	59,0%	51,5%	45,5%	38,6%	31,7%
Démission	80,6%	77,4%	76,0%	70,4%	71,3%	55,7%	61,4%	40,3%
Fin de CDD/mission intérim	80,8%	68,4%	75,5%	64,4%	69,7%	53,4%	53,2%	29,2%
Fin d'études et primo arrivant	59,5%	59,4%	61,3%	60,4%	50,1%	49,4%	40,0%	28,3%
Autre (fin de congés, formation...)	59,0%	58,4%	58,0%	53,4%	49,6%	41,3%	41,3%	29,5%

Sources : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Pour l'accès à l'emploi durable : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi.  
Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en décembre 2019, juin 2020, décembre 2020 et juin 2021, non présents le mois précédant l'inscription.

Les personnes dont le niveau de formation est supérieur ou égal à un Bac+2 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi et ceci est aussi vrai lorsqu'il s'agit d'accéder à un emploi durable. Ainsi, six mois après l'inscription, la moitié des détenteurs d'au moins un Bac+2 ont accédé à un emploi d'une durée d'un mois ou plus, et plus d'un tiers ont pu accéder à un emploi durable; vingt-quatre mois après l'inscription, les trois quarts des inscrits ayant un Bac+2 ou plus ont pu accéder à un emploi, plus de sept sur dix ont exercé un emploi durable. Ces taux décroissent ensuite à mesure que le niveau de formation diminue. Les écarts entre les plus diplômés et les moins diplômés se creusent à mesure que la période après l'inscription s'allonge. On observe ainsi 16 points d'écart entre l'accès à l'emploi des plus diplômés et celui des moins diplômés six mois après l'inscription, 22 points vingt-quatre mois après l'inscription et jusqu'à 32 points lorsqu'il s'agit d'accès à un emploi durable dix-huit mois après l'inscription.

De manière générale, les hommes accèdent un peu plus facilement à l'emploi que les femmes. Ils sont ainsi 47,1% d'hommes six mois après inscription à accéder à un emploi contre 45,2% de femmes. L'écart entre les deux sexes augmente légèrement vingt-quatre mois après l'inscription avec un accès à l'emploi des hommes de 4,5 points supérieur à celui des femmes. Concernant l'emploi durable, l'écart des taux d'accès entre hommes et femmes se creuse légèrement passant d'un taux presque équivalent à six mois à 6 points d'écart en faveur des hommes vingt-quatre mois après l'inscription.

Par ailleurs, les individus inscrits suite à une démission sont ceux qui accèdent le plus souvent à un emploi : 81% d'entre eux accèdent à un emploi dans les vingt-quatre mois qui suivent l'inscription et plus des trois quarts (77%) exercent un emploi durable durant cette même période. En revanche pour tous ceux qui n'étaient pas en emploi avant leur inscription, l'accès à l'emploi demeure plus difficile. Vingt-quatre mois après l'inscription 59% des inscrits suite à la fin de leurs études, d'un congé ou d'une formation accèdent à un emploi qu'il soit durable ou non.

## TROIS DEMANDEURS D'EMPLOI SUR CINQ OCCUPENT UN EMPLOI, VINGT-QUATRE MOIS APRÈS LEUR INSCRIPTION

Les résultats précédents portaient sur l'accès à l'emploi au cours des six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois qui suivent l'inscription, que le demandeur d'emploi soit ou non en emploi en décembre 2021. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en juin 2021, 41% [cf. graphique 3] occupent un emploi six mois après leur inscription : 35% ont repris une activité salariée et 6% ont créé leur entreprise, 44% sont en recherche d'emploi, 10% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

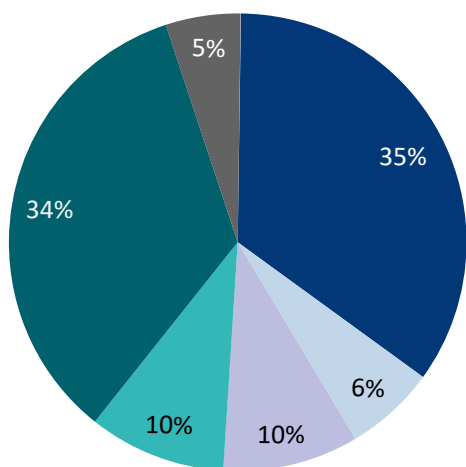
Parmi les inscrits de décembre 2020, la moitié (51%) occupe un emploi douze mois après leur inscription : 44% ont repris une activité salariée et 7% ont créé leur entreprise, 36% sont en recherche d'emploi, 8% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Parmi les inscrits de juin 2020, 59% occupent un emploi dix-huit mois après leur inscription : 52% ont repris une activité salariée et 7% ont créé leur entreprise, 30% sont en recherche d'emploi, 6% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

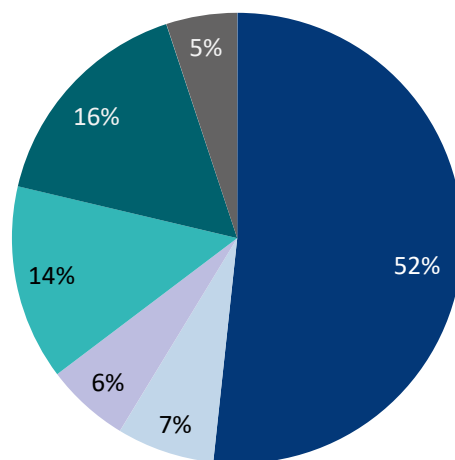
Enfin parmi les inscrits de décembre 2019, 60% occupent un emploi vingt-quatre mois après leur inscription : 53% ont repris une activité salariée et 7% ont créé leur entreprise, 29% sont en recherche d'emploi, 5% sont en formation et 6% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

**GRAPHIQUE 3**  
**SITUATIONS À SIX, DOUZE, DIX-HUIT ET VINGT-QUATRE MOIS APRÈS L'INSCRIPTION**

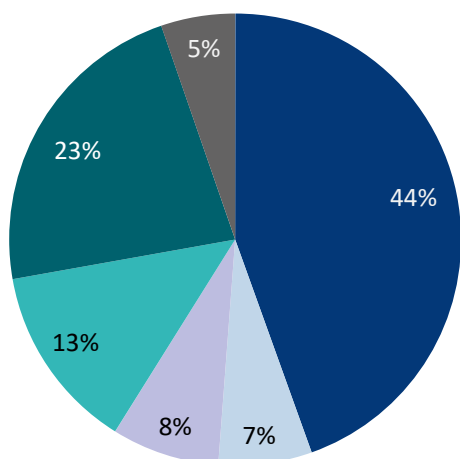
**SITUATION À 6 MOIS  
 DES ENTRANTS DE JUIN 2021**



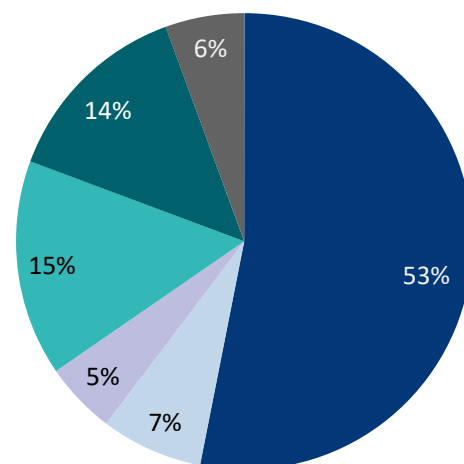
**SITUATION À 12 MOIS  
 DES ENTRANTS DE DÉCEMBRE 2020**



**SITUATION À 18 MOIS  
 DES ENTRANTS DE JUIN 2020**



**SITUATION À 24 MOIS  
 DES ENTRANTS DE DÉCEMBRE 2019**



Reprises d'emploi    
  Création d'entreprise    
  Formation    
  Recherche d'emploi avec accès  
 Recherche d'emploi sans accès    
  Autres (congés, retraite...)

Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en juin 2021, décembre 2020, juin 2020 et décembre 2019.  
 Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2021, décembre 2020, juin 2020 et décembre 2019 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription.

Les meilleurs taux de reclassement sont observés avant 50 ans, au-delà de 55 ans ces taux décroissent fortement. En revanche, la proportion d'emplois durables reste plus stable et s'avère parfois favorable aux séniors ; ainsi, vingt-quatre mois après l'inscription, 84% des plus de 54 ans en emploi exercent un emploi durable contre 76% des moins de 25 ans [cf. tableau 3].

Si les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes, celles-ci sont plus souvent en emploi durable. Les postes les moins qualifiés (ouvriers spécialisés et employés non qualifiés) sont ceux qui peinent le plus souvent en matière de reclassement. Moins de la moitié des ouvriers spécialisés (48%) et 55% des employés non qualifiés parviennent à retrouver un emploi vingt-quatre mois après leur inscription. A l'inverse les postes les plus qualifiés de techniciens/agents de maîtrise et de cadres présentent les meilleurs taux de reclassement. Vingt-quatre mois après leur inscription, plus des trois quarts d'entre eux occupent un emploi (respectivement 75% et 79%) avec une part d'emploi durable aussi plus favorable. Parallèlement, le taux de retour à l'emploi et la proportion d'emploi durable augmentent avec le niveau d'études pour les quatre cohortes.

Les personnes ayant toujours exercé un emploi avant leur inscription au chômage, qu'il s'agisse d'un emploi régulier ou de plusieurs emplois successifs sans interruptions, sont aussi plus souvent en emploi et en emploi durable. De même, le motif d'inscription tel qu'une démission plutôt qu'un licenciement influence en général favorablement la capacité à être en emploi.

**TABEAU 3**

**TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI ET PART DE L'EMPLOI DURABLE 6, 12, 18 ET 24 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION**

	Inscrits de décembre 2019		Inscrits de juin 2020		Inscrits de décembre 2020		Inscrits de juin 2021	
	Taux de retour à l'emploi à 24 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 18 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 12 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 6 mois	Part de l'emploi durable
<b>Ensemble</b>	<b>60,3%</b>	<b>76,0%</b>	<b>58,8%</b>	<b>76,3%</b>	<b>51,2%</b>	<b>70,2%</b>	<b>41%</b>	<b>63%</b>
<b>Age</b>								
Moins de 25 ans	64,8%	76,0%	62,5%	73,3%	56,3%	67,6%	43%	55%
De 25 à 34 ans	64,8%	76,9%	61,4%	76,7%	53,5%	71,0%	43%	66%
De 35 à 49 ans	62,9%	74,3%	59,2%	78,5%	50,8%	70,7%	41%	63%
De 50 à 54 ans	44,2%	77,7%	55,0%	81,5%	48,3%	69,3%	41%	66%
55 ans et +	31,1%	83,6%	37,7%	69,8%	33,4%	74,9%	34%	68%
<b>Sexe</b>								
Homme	64,2%	75,2%	62,5%	73,8%	54,3%	69,0%	44%	58%
Femme	56,3%	77,0%	55,4%	78,9%	47,8%	71,7%	39%	68%
<b>Qualification</b>								
Ouvrier spécialisé	47,8%	49,1%	58,7%	57,0%	52,1%	59,4%	42%	43%
Ouvrier qualifié	62,8%	66,7%	59,7%	75,7%	57,2%	58,4%	45%	51%
Employé non qualifié	54,7%	77,0%	50,8%	69,9%	44,2%	62,6%	37%	64%
Employé qualifié	59,3%	77,6%	60,4%	79,6%	51,2%	71,9%	41%	62%
Technicien / Agent de maîtrise	74,7%	82,1%	68,6%	80,7%	60,3%	80,9%	49%	72%
Cadre	79,0%	87,2%	66,4%	87,7%	58,3%	86,4%	47%	79%
<b>Passé professionnel</b>								
Emploi régulier	63,5%	78,9%	63,0%	81,1%	53,1%	74,0%	44%	72%
Plusieurs emplois sans interruptions	65,2%	75,7%	62,8%	79,5%	56,3%	69,8%	45%	61%
Périodes d'activité-Chômage	55,4%	75,1%	59,2%	72,3%	51,8%	66,1%	44%	56%
Travail bref ou occasionnel	61,2%	74,0%	51,5%	62,4%	45,1%	62,8%	33%	51%
Fin d'études	67,8%	75,2%	58,7%	82,0%	55,6%	79,1%	34%	72%
Jamais travaillé	43,2%	66,9%	37,7%	67,3%	32,8%	69,1%	25%	53%
<b>Niveau de formation</b>								
Bac + 5 et +	76,3%	88,6%	70,5%	86,5%	65,9%	84,6%	49%	85%
Bac +3 et +4	71,2%	87,2%	64,2%	81,0%	57,8%	79,8%	47%	67%
Bac + 2	68,9%	81,4%	61,2%	82,9%	59,1%	76,1%	43%	71%
Bac	58,4%	72,0%	58,9%	74,6%	50,8%	64,6%	41%	59%
Inférieur au Bac	46,3%	67,2%	46,6%	61,3%	37,7%	64,1%	34%	51%
<b>Motif d'inscription</b>								
Fin d'études	62,9%	80,5%	71,0%	73,7%	57,9%	75,4%	39%	62%
Fin de contrat	62,2%	73,4%	62,3%	70,3%	54,9%	62,6%	45%	52%

Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en juin 2021, décembre 2020, juin 2020, et décembre 2019.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2021, décembre 2020, juin 2020, et décembre 2019 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription. Le taux de retour correspond aux individus en emploi six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois après leur inscription quelle que soit la durée de cet emploi.

## ENCADRÉ 1

### CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN JUIN 2021

La population des inscrits en juin 2021 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 60% alors qu'elle est de 39% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi présents en fin de mois (DEFM) de juin 2021. La part des hommes y est légèrement plus forte que celle observée à la même date dans la DEFM (50% contre 48%). Le niveau de scolarité est légèrement supérieur à celui observé dans la DEFM : 44% des inscrits de juin ont un niveau inférieur au bac (47% dans la DEFM). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (35%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) [39%, cf. Tableau 4].

**TABLEAU 4**  
CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN JUIN 2021

Classe d'âge	
Moins de 25 ans	27,5%
De 25 à 34 ans	32,3%
De 35 à 49 ans	27,1%
De 50 à 54 ans	5,9%
55 ans et plus	7,3%
Niveau de formation	
Bac+5 ou plus	8,7%
Bac+3 et Bac+4	9,3%
Bac+2	12,4%
Bac	25,3%
CAP,BEP, Bac pro	25,3%
Niveau collège	8,2%
Niveau primaire	10,6%
Sexe	
Hommes	50,1%
Femmes	49,9%
Motifs d'inscription	
Licenciement	10,9%
Démission	5,2%
Fin de CDD/mission intérim	35,4%
Fin d'études et primo arrivant	9,2%
Autre (fin de congés, formation...)	39,3%

Source : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2021 en France, non présents le mois précédant l'inscription.



# SOURCES ET MÉTHODES

## DÉFINITIONS

Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

## MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI À SIX MOIS

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'Acoss-CCMSA (DPAE). Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les six mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2020 en France non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les douze mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2019 en France non présents le mois précédant l'inscription. Enfin, dans le cas de l'accès à l'emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2019 en France non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent l'inscription à Pôle Emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent leur inscription les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

L'accès à l'emploi durable présenté dans cette publication est mesuré avec les données déclaratives issues de l'enquête portant sur les inscrits à Pôle emploi.

Les données sur l'accès à l'emploi durable sont issues de l'enquête « entrants », portant sur les inscrits de juin 2021, décembre 2020, juin 2020 et décembre 2019

## Description de l'enquête sur les « cohortes d'entrants »

Un échantillon panélisé de demandeurs d'emploi sont interrogés quatre fois successivement à six mois d'intervalle les mois de juin et décembre de chaque année. Tous les six mois l'enquête est renouvelée sur une nouvelle cohorte d'inscrits. Les résultats de cette publication portent sur la première vague d'interrogation des entrants de juin 2021, la deuxième vague d'interrogation des entrants de décembre 2020, la troisième vague d'interrogation des entrants de juin 2020 et la quatrième vague d'interrogation des entrants de décembre 2019.

## Base de sondage

Des fichiers spécifiques regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie 1, 2 et 3 au cours des mois de juin 2021, décembre 2020, juin 2020 et décembre 2019 (en excluant les réinscriptions de moins d'un mois) ont été constitués à partir du FHS (Fichier Historique Statistique).

## Echantillonnage

L'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures d'enquête est d'exploiter in fine un échantillon d'environ 2000 répondants. Cet échantillon initial est équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, catégorie de demande, niveau de formation, motif d'inscription...).

## Redressement

Des redressements de type « calage sur marges » sont opérés en utilisant les variables retenues dans la stratification.





Directeur de la publication  
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction  
Cyril NOUVEAU

Réalisation  
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,  
1 avenue du Docteur Gley  
75987 Paris cedex 20

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)



ISSN 2555-8404